



Communiqué du 9 mars 2022

Solidaires, les ambulanciers français créent un collectif et font don de 15 ambulances à l'Ukraine

Face à la situation en Ukraine, l'ensemble de la profession ambulancière se mobilise autour d'un collectif national rassemblant les entreprises, réseaux et organisations professionnelles du secteur. Un premier convoi va quitter la France ce jeudi 10 mars.

Le collectif ambulanciers solidarité France-Ukraine est né le 28 février en réponse à la situation en Ukraine et fédère l'ensemble de la profession autour d'actions solidaires. Il a pour objectif de recenser les besoins, de coordonner la collecte de véhicules ambulanciers, de dispositifs médicaux et consommables, et de faciliter les obligations administratives liées à leur acheminement.

Plusieurs convois envisagés à partir du 10 mars 2022

Le départ du premier convoi de 15 ambulances est prévu le jeudi 10 mars depuis Forbach, lieu de convergence français. Il ralliera la Pologne le lendemain jusqu'à la frontière Ukrainienne, où seront confiés les véhicules et le matériel médical, à l'association *Aide Médicale et Caritative France-Ukraine*. Cette dernière organisera ensuite le convoi final et la distribution en Ukraine.

A propos du collectif

Le collectif ambulanciers solidarité France-Ukraine est un mouvement spontané, à l'initiative de centres et réseaux ambulanciers. Il regroupe de nombreux acteurs du transport sanitaire et soutenu par les fédérations et associations de la profession.

En vue du prochain convoi prévu fin mars, si vous décidez de faire don d'une ambulance merci de contacter au plus vite la coordination nationale :

Contact : solidarite.ambulanciers@gmail.com